Resolution 21-04-A Résolution 21-04-A

Mandatory Minimum Sentences

WHEREAS the *Criminal Code* imposes an increasing number of mandatory minimum sentences;

WHEREAS mandatory minimum sentences exacerbate systemic racism against members of Indigenous, Black and other communities;

WHEREAS mandatory minimum sentences remove discretion from sentencing, precluding judges from balancing all factors of a case and imposing a one-size-fits-all sentence;

WHEREAS sentencing judges must balance many factors, including the nature of the offence, characteristics of the offender, prospects for rehabilitation, criminal record, and impact on the victim;

WHEREAS mandatory minimum sentences add to ballooning court dockets by removing incentives for accused to plead guilty early in the process;

WHEREAS mandatory minimum sentences can require prosecutors to substitute offences without mandatory minimum sentences to accommodate pleas, which creates a conflict

Peines minimales obligatoires

ATTENDU QUE le *Code criminel* impose un nombre croissant de peines minimales obligatoires;

ATTENDU QUE les peines minimales obligatoires exacerbent le racisme systémique à l'encontre des membres des communautés Autochtones, Noires et autres;

ATTENDU QUE les peines minimales obligatoires retirent aux juges leur pouvoir discrétionnaire en matière de détermination de la peine et les empêchent, en leur imposant une même solution passe-partout, de jauger tous les facteurs du dossier;

ATTENDU QUE le rôle des juges qui imposent les peines consiste à jauger de nombreux facteurs tels que la nature de l'infraction, les caractéristiques du délinquant, les possibilités de réadaptation de celui-ci, le casier judiciaire, et les répercussions sur la victime;

ATTENDU QUE les peines minimales obligatoires imposent un lourd fardeau à l'administration des tribunaux, en éliminant les incitations qui pourraient mener le délinquant à plaider coupable dès les premières étapes des procédures;

ATTENDU QUE les peines minimales obligatoires peuvent exiger des procureurs qu'ils substituent des infractions à d'autres qui ne sont pas assorties de peines minimales obligatoires

Resolution 21-04-A Résolution 21-04-A

between their duties to the public as public prosecutors and as ministers of justice to ensure fairness to an accused;

WHEREAS mandatory minimum sentences fail to promote deterrence, contribute to overcrowding in prisons and disproportionately incarcerate members of Indigenous, Black and other racialized communities;

WHEREAS a legislative exemption from imposing a mandatory minimum sentence (for offences other than murder) would bring Canada in line with other democratic countries committed to fairness and equality in sentencing;

WHEREAS a legislative exemption from imposing a mandatory minimum sentence (for offences other than murder) could ameliorate the effects of systemic racism on racialized and marginalized communities;

Association urge the federal government to eliminate mandatory minimum sentences for offences other than murder, and for offences other than murder, where mandatory minimums remain, add a "safety valve" in section 718 of the *Criminal Code* as follows:

afin de tenir compte du plaidoyer de l'accusé, ce qui crée un conflit entre leurs responsabilités envers le public et leur devoir de veiller au traitement équitable de l'accusé en leur qualité d'administrateurs de la justice;

ATTENDU QUE les peines minimales obligatoires échouent à jouer un rôle dissuasif, contribuent à l'engorgement des prisons et à un taux disproportionné d'incarcération des membres des communautés Autochtones, Noires et racialisées;

ATTENDU QU'une exemption législative de l'imposition d'une peine minimale obligatoire (pour les infractions autres que le meurtre) placerait le Canada sur un pied d'égalité avec d'autres démocraties engagées envers l'équité et l'égalité en matière de détermination des peines;

ATTENDU QU'une exemption législative de l'imposition d'une peine minimale obligatoire (pour les infractions autres que le meurtre) pourrait réduire les effets du racisme systémique sur les communautés racialisées et marginalisées;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'Association du Barreau canadien exhorte le gouvernement fédéral à éliminer les peines minimales obligatoires pour les infractions autres que le meurtre et, pour celles autres que le meurtre qui demeurent assorties de peines minimales, à ajouter à l'article 718 du *Code criminel* les termes suivants, qui feraient office de « soupape de sécurité » :

Resolution 21-04-A Résolution 21-04-A

"where injustice could result by the imposition of a mandatory minimum sentence, in the interests of justice, the sentencing judge may depart from the mandatory minimum sentence and consider other sentencing options."

« lorsque l'imposition d'une peine minimale obligatoire pourrait conduire à une injustice, le juge peut, dans l'intérêt de la justice, ne pas imposer de peine minimale obligatoire et envisager d'autres options. »

Certified true copy of a resolution carried at the Annual Meeting of the Canadian Bar Association held in Ottawa, ON, February 17, 2021. Copie certifiée d'une résolution adoptée, à l'Assemblée annuelle de l'Association du Barreau canadien, à Ottawa (ON), le 17 février 2021.

Simon Coakeley Chief Executive Officer/Chef de la direction